

**7 PAGES
D'OFFRES
D'EMPLOI**
PAGES 21 À 27

le Parisien **ÉCONOMIE**



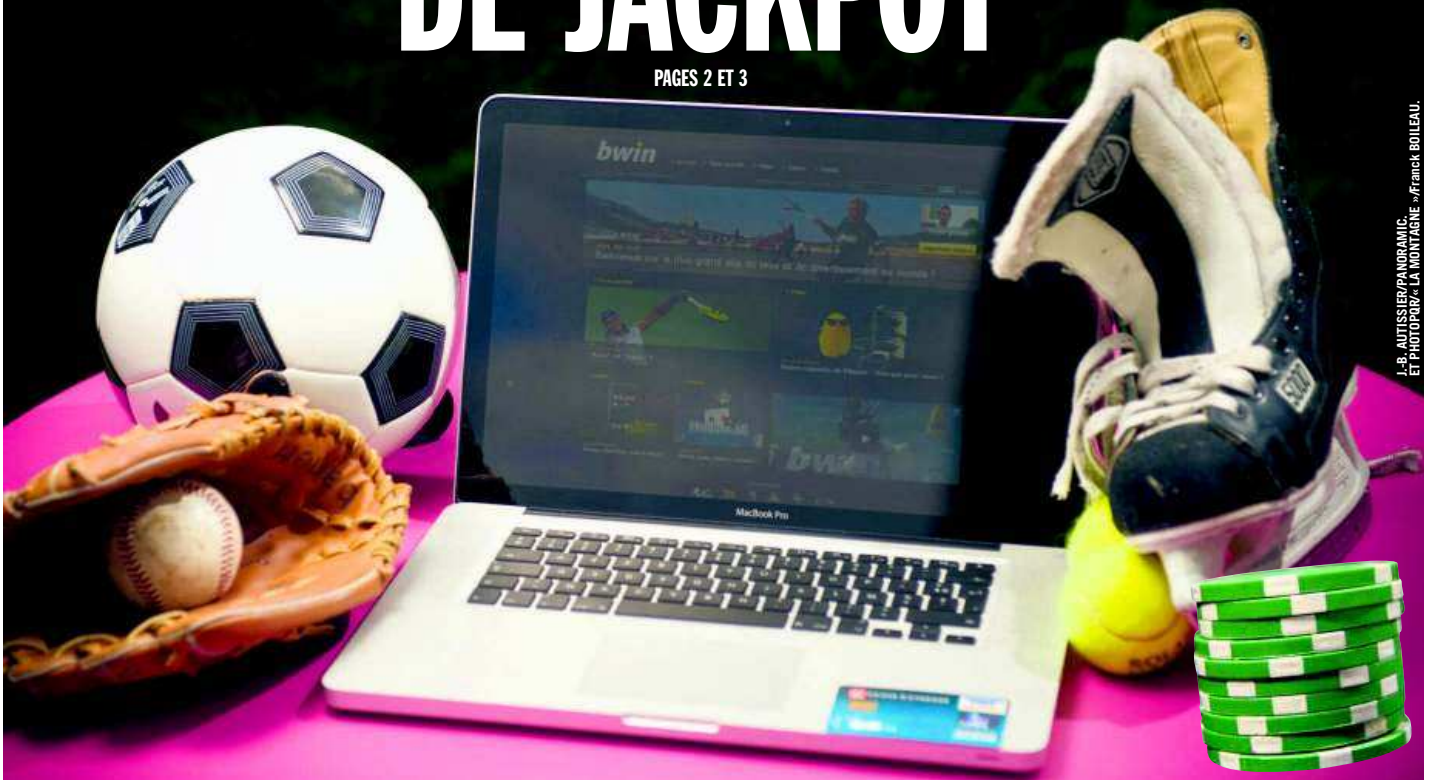
COMMISSION PARITAIRE N° 0110 C 85979

LUNDI 29 NOVEMBRE 2010

NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

LES PARIS EN LIGNE PRIVÉS DE JACKPOT

PAGES 2 ET 3



J.-B. AUTISSIER/PANORAMIC
ET PHOTO PAPIER/LE MONTAGNE - JF FRANK BOILEAU

FACE-À-FACE

Etes-vous Monopoly ou Scrabble ?

PAGES 8 ET 9

TÊTES D'AFFICHE

Jean Duforest et Margaret Milan donnent un avenir à Eveil & Jeux



LP/Alain AUBOIROUX

PAGE 4

ARGENT

Plus qu'un mois pour réduire son impôt sur le revenu 2010

PAGES 10 ET 11



LP/Laurent COMBET

DOSSIER EMPLOI

Pour construire plus vert, il manque 30 000 postes par an dans le BTP

PAGES 14 À 18

R 20174 - 1129 - 1,00€



Les sites de paris en ligne n'ont pas encore raflé la mise

Près de six mois après son ouverture, le marché des paris sportifs et de poker sur Internet peine toujours à décoller. Certains opérateurs commencent même à s'inquiéter.

REPÈRES

Top 4 des sites Web de paris sportifs les plus fréquentés

Sites	Nombre de visiteurs uniques
1 pmu.fr	5 349 000
2 parionsweb.fdj.fr	3 466 000
3 Betcliv.fr	1 056 000
4 Bwin.fr	980 000

Source : Médiamétrie, juillet 2010 (dernière étude disponible)

Top 3 des sports sur lesquels les internautes parient le plus

Sports	Pourcentage de mises
1 Le football	57 %
Contrairement aux championnats étrangers, les matchs de Ligue 1 et de Ligue 2 françaises ne représentent au mieux que 25 % des mises	
2 Le tennis	25 %
Compte tenu de l'ouverture des paris sportifs en ligne le 8 juin 2010, ce sport n'a pas eu le temps de connaître un effet Roland-Garros	
3 Le volley-ball	4 %
Un résultat surprenant qui s'explique par les nombreux matchs de beach-volley organisés en été	

Source : Arjel

Le 8 JUIN 2010, à trois jours du coup d'envoi de la Coupe du Monde de football en Afrique du Sud, les paris sportifs en ligne (y compris hippisme) sont officiellement autorisés en France. Un événement censé mettre un terme à des années de pratiques illégales. Au fil des semaines, différents opérateurs entrent en scène. En premier lieu, ceux qui profitaient d'une situation confortable de monopole comme le PMU pour l'hippisme et la Française des Jeux, avec son savoir-faire pour le Loto.

Ils sont concurrencés par des sites qui opéraient auparavant depuis l'étranger comme Betcliv (propriété de la Société des bains de mer de Monaco et de l'homme d'affaires Stéphane Courbit) ou Bwin (lire page suivante), qui jouissent déjà d'une bonne notoriété. D'autres partent de zéro comme Sajoo (filiale du groupe Amaury) ou Eurosportbet (groupe TFI).

Six mois plus tard, l'enthousiasme est quelque peu retombé. « La progression du marché est moins importante que prévue », constate Cyrille Giraudat, directeur marketing du PMU, qui annonce 500 000 joueurs actifs sur le site Pmu.fr (paris sportifs, hippiques et poker confondus) et un milliard d'euros de chiffre d'affaires prévus pour 2010.

« Nous commençons à devoir réduire nos investissements pour 2011 », prévient Nicolas Béraud, directeur général de Manga Gaming et fondateur de Betcliv, le leader incontesté des paris sportifs en France avec une part de marché auto-évaluée de 46 %.

Pour Jean-François Vilotte, le président de l'Arjel, l'Autorité de régulation des jeux en ligne, il est trop tôt pour tirer la sonnette d'alarme : « Nous ne sommes que cinq mois après



Les opérateurs des jeux en ligne réclament une taxation moins forte de leur activité. PHOTOPQR/LA MONTAGNE/Franck BOILEAU.

l'ouverture du marché, qui n'est pas encore stabilisé. Si des dossiers sont encore en cours d'examen, à ce jour, on compte 15 opérateurs agréés en paris sportifs et 8 en paris hippiques. Le montant cumulé des mises atteint les 363 millions d'euros pour les paris sportifs et les 330 millions pour les paris hippiques. « Toujours selon le président de l'Arjel, l'offre illégale serait devenue « marginale » en France, ce qui « était le but du législateur ». Ce dernier point est toutefois

363 millions d'euros de mises

contesté par la profession. Ainsi, pour Antoine Guéret, responsable des paris sportifs d'Eurosportbet, « on évalue qu'un euro parié sur trois l'est encore sur un site étranger ».

Plus que la concurrence déloyale de ces sites off shore, les opérateurs pointent du doigt la taxation française jugée trop élevée. « Outre le fait que nous devons reverser aux parieurs dans leur ensemble 85 % de leurs mises, ce qu'on appelle le taux de re-

tour aux joueurs, la taxe sur ces mêmes mises est de 7,5 % », regrette Antoine Guéret d'Eurosportbet. Nicolas Béraud de Betcliv dénonce, lui, que « les taxes sont trois à quatre fois supérieures à celles du Royaume-Uni et de l'Italie. C'est trop pour un petit marché comme la France. »

De leur côté, les joueurs font aussi grise mine, comme l'explique Florent Escalle, rédacteur en chef du site web d'informations ParisSportifs.com : « Avant la légalisation des paris sportifs en ligne, le taux de retour aux joueurs sur les sites illégaux atteignait 95 %. En France, avec un seuil de 85 %, les joueurs gagnent moins. »

Si les opérateurs croisent les doigts pour que la taxation soit revue à la baisse dans les dix-huit prochains mois, la profession s'attend à assister à un effet de concentration à moyen terme. Comme au Royaume-Unis où 10 opérateurs s'accaparent 80 % du marché. Pour le moment, personne n'a jeté l'éponge en France. Jusqu'à quand ?

CATHERINE GRADET

Un meilleur début pour le poker sur Internet

Le poker en ligne a été légalisé en même temps que les paris sportifs et hippiques. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des sites de paris sur le sport proposent également de jouer au poker. Ce jeu de cartes rencontre d'ailleurs un engouement réel sur le web comme le montrent les statistiques de l'Arjel (Autorité de régulation des jeux en ligne) : chaque semaine, ce sont en moyenne

250 000 internautes qui se connectent à une salle de poker. A titre de comparaison, 130 000 joueurs enregistrent un pari sportif de façon hebdomadaire sur le Net et 125 000 un pari hippique. Du côté des mises, pour le poker, le cumul de celles-ci depuis la fin juin 2010 s'élève à 2,3 milliards d'euros avec 2,1 milliards de mises en "cash game", un type de table qui rencontre un grand succès. A ce jour, l'Arjel a agréé 22 opérateurs pour la France et plusieurs demandes d'autorisation sont en cours d'examen. Même s'il est encore tôt pour se prononcer sur les gagnants et les perdants de ce nouveau marché, trois opérateurs occupent d'ores et déjà le devant de la scène : PokerStars, le numéro 1 mondial du poker en ligne, EverestPoker (Mangas Gaming) et Winamax (Table14, dont le chanteur Patrick Bruel est actionnaire).

C.G.

TROIS QUESTIONS À...

► Francis MERLIN, consultant indépendant et délégué général du Monaco Igaming, salon international des jeux et paris en ligne

« Les opérateurs ont commis des erreurs »

Comment jugez-vous les débuts du marché français des paris sportifs en ligne ?

Laborieux. Le marché a été ouvert quelques jours à peine avant la Coupe du Monde de football alors que les opérateurs avaient besoin de deux à trois mois de campagne de communication pour se faire connaître. Et puis, les piètres performances de l'équipe de France emmenée par Raymond Domenech n'ont pas aidé...

Les opérateurs dénoncent souvent la taxation française qu'ils jugent trop élevée. Est-ce là la seule cause d'un démarrage difficile ?

Même si elle est plus lourde que dans le reste de l'Europe, la taxation n'est pas le seul problème que rencontrent les opérateurs. Il faut aussi mentionner l'existence de contraintes administratives et techniques qui pèsent lourd. Elles concernent notamment la mise au point d'une solution de paiement sécurisée sur Internet car la législation française est l'une des plus protectrices au monde en la matière. Il y a aussi les mesures préventives obligatoires pour éviter que l'addiction au jeu ne se développe trop.

De leur côté, les opérateurs n'ont-ils pas commis des erreurs stratégiques

qu'ils paient aujourd'hui ?

Les gros opérateurs ont dépensé des sommes colossales pour figurer, par exemple, sur les maillots de grandes équipes de football. Or plus qu'une problématique de notoriété, le premier enjeu était de faire basculer les joueurs vers les paris sur Internet, de leur apprendre à jouer sur le web. Autre erreur des opérateurs : ne pas communiquer sur la possibilité de jouer depuis un smartphone ou une tablette. C'est pourtant un excellent outil pour parier en direct ! Enfin, les opérateurs n'utilisent pas les réseaux sociaux pour communiquer ou constituer des communautés de joueurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR C.G.





Pour le site de paris en ligne Bwin, Raymond Domenech a accepté de tourner un clip en Thaïlande dans lequel, face à un redoutable maître, il prépare sa reconversion et sa renaissance dans le monde du poker.

DR

▷ Carlo COSTANZIA, président de Bwin.fr

« Avec l'opération Domenech, c'est quitte ou double »

Dès ce soir 21 heures, l'ex-sélectionneur des Bleus, Raymond Domenech, jouera en direct contre les internautes sur votre site dans le cadre d'un tournoi gratuit de poker. Ça fait du buzz ?

On joue à quitte ou double avec cette opération. Tout s'est décidé en août dernier. Une société spécialisée dans la production de vidéo virale pour le Net nous a proposé plusieurs scénarios dont l'histoire d'un Raymond Domenech qui s'exile en Thaïlande où il est mis à mal par un redoutable maître pour préparer sa reconversion et sa renaissance dans le monde du poker. Un clip qui fait référence à la fois aux univers de Stallone dans Rocky ou de Van Damme dans Kickboxer. L'idée nous a emballés.

A-t-il été difficile de convaincre Raymond Domenech ?

Non. Pour l'anecdote, Raymond Domenech est un très bon joueur et un passionné de poker. Il a déjà porté les couleurs de Bwin lors d'un tournoi WSOP (world series of poker) à Las Vegas en 2009. Lorsque nous lui avons proposé le clip, il a aimé l'idée parce que tout est dans l'auto-dérision et qu'il n'y a rien de polémique. La vidéo a été tournée en quatre jours en Thaïlande, avec peu de prises car Raymond a un vrai talent d'acteur. Ceci dit, il n'a donné son accord définitif pour la mise en ligne du clip qu'après son montage et son visionnage.

Pourquoi tant de précautions ?

Il est toujours très angoissé depuis l'échec de la Coupe du Monde. Mais finalement, ce clip, qui a déjà été vu par plus d'un million de personnes, est en train de redorer son image. Au plan international, 90 % des commentaires d'internautes sont positifs.

Raymond Domenech vous sert quand même de tête de turc car les amateurs de foot vont vouloir régler leurs comptes ?

C'est pour cela que le nombre de participants a été limité à 8 000 afin d'éviter la saturation informatique. Dès ce soir, Raymond Domenech s'installera dans un endroit tenu secret et, sous contrôle d'huissier, jouera de manière aléatoire sur l'une des tables de poker avec des internautes qui n'auront qu'une idée en tête : le battre, c'est-à-dire faire tapis le plus vite possible. Le 3 décembre, le tournoi se poursuivra en direct face aux 6 finalistes...



Depuis le 8 juin, date officielle de l'ouverture à la concurrence du marché français des jeux d'argent en ligne, la bataille fait rage entre les opérateurs. Y-a-t-il des gagnants ?

Pas un seul opérateur, sur la trentaine qui a obtenu un agrément en France, ne devrait afficher de bénéfices cette année. Les jeux en ligne ne représentent que 5 % du marché total des jeux. Une proportion encore importante de parieurs continue à jouer sur des sites illégaux, là où il n'y a pas de fiscalité et où les sommes reversées aux joueurs atteignent 95 % contre 85 % tel que l'impose la réglementation française aux sites agréés

comme le nôtre.

Qu'est-ce qui plombe les opérateurs sur le marché français ?

Justement cette fiscalité trop lourde. Dans le détail, les sites doivent reverser à l'Etat 8,8 % des mises des joueurs sur les paris sportifs en 2010, 2 % des mises sur le poker et 15,5 % sur les paris hippiques. A cela s'ajoute le droit au pari qui oblige les opérateurs à reverser 1 % des mises sur

les paris sportifs aux fédérations sportives françaises. C'est trop.

Vous militez donc pour un assouplissement de la loi ?

Oui, il faut élargir l'offre en nous autorisant à proposer des jeux de casinos, de grattage et de loterie. Il faut également revoir le cadre fiscal. Enfin, il y a actuellement une distorsion de concurrence entre opérateurs agréés, certains d'entre eux n'ayant pas effacé leur base de données clients avant d'obtenir leur agrément, comme l'exigeait pourtant la loi. Cela fera l'objet de nouvelles discussions avec l'autorité de régulation (Arjel), notamment dans le cadre de la clause de revoyure fin 2011.

Quels sont vos résultats dans l'hexagone depuis cinq mois ?

Le groupe étant coté à la bourse de Vienne (Autriche), les chiffres officiels sont mondiaux. Ce que je peux dire c'est que notre produit net des jeux (mises moins les gains et moins les taxes) est de 304 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2010, en croissance de 15 % par rapport à la même période de l'année précédente. Dans le monde, nous avons 2,2 millions de joueurs actifs présents au moins une fois par semaine sur nos sites. Pour le groupe, la perte opérationnelle au troisième trimestre 2010 devrait être d'environ 6,2 millions d'euros alors que sur les neuf premiers mois de cette année, nous avons enregistré un bénéfice de 8,7 millions d'euros.

Vous comptez atteindre l'équilibre en France dans combien de temps ?

Les investissements technologiques, commerciaux et marketing sont très lourds. Le meilleur moyen de les optimiser c'est de se développer transversalement sur plusieurs pays. Mais nous n'avons pas prévu de retour sur investissement avant plusieurs années.

C'est pour cela que vous développez une stratégie très internationale ?

Effectivement, Bwin est déjà présent dans 25 pays. Et nous finaliserons au premier trimestre 2011 notre fusion avec PartyGaming pour donner naissance au leader des opérateurs en ligne cotés, présents à la fois dans les paris sportifs, le poker et les jeux de casino.

PROPOS RECUEILLIS PAR CAROLE GUÉCH

Portrait robot du parieur

■ Selon une étude du cabinet Ipsos MediaCT publiée en juin 2010, les internautes qui déclarent avoir l'intention de jouer de l'argent sur Internet étaient majoritairement des hommes de 35-49 ans et plutôt employé et ouvrier que cadre. Les jeunes de 25-34 ans ne représentent que 23 % des "intentionnistes" et les cadres 25 %. La motivation principale reste, sans surprise, le gain d'argent suivie par la possibilité de jouer à tout moment. Paradoxalement, l'attente principale envers un site de paris est son caractère "officiel", sérieux et sécurisé (30 %) tandis que l'assurance du gain arrive en seconde position (28 %). La présence de conseils, d'aides pour mieux jouer et parler constitue indéniablement un plus aux yeux des internautes. Enfin, les parieurs sportifs en ligne ne sont pas nécessairement férus de jeux d'argent sur Internet puisque moins du tiers se déclarent aussi attirés par le poker. C.G.